



© Shutterstock

Disparition
de Claude
Alphandéry

PAGE 3

CG Scop : un
programme pour
les outre-mers

PAGE 3

Vyv et UpCoop
partenaires pour
développer l'ESS

PAGE 5

De l'usage de l'intelligence artificielle générative



Assises de
la Coopération et
du Mutualisme

Le 28 mars se tenait, au siège d'InVivo, la 8^e édition des Assises de la coopération et du mutualisme sur le thème « Intelligence artificielle, mutualisme et coopération : quelles convergences ? ». Il y fut plus particulièrement question des services rendus mais aussi des risques de l'IA.

L'événement, qui se déroulait au siège d'InVivo, l'union de coopératives agricoles bien connue, faisait la part belle à l'intelligence artificielle (IA) générative (voir encadré), ce qu'elle est, ce à quoi elle peut servir et les risques que son développement peut entraîner. Tous les intervenants des Assises se sont accordés pour constater l'extrême rapidité du développement de cette technologie ; tous, également, expliquèrent que les entreprises n'ont d'autre choix que de l'utiliser, en n'abandonnant pas, pour autant, leurs valeurs. Des divergences, cependant, se sont exprimées quant aux conséquences sociales et sociétales de l'existence même de cette IA générative. Ainsi que le dira, en

conclusion, Olivier Pastré, président des Assises, cette édition a permis de « *recueillir un maximum d'informations, parfois convergentes, parfois non* ».

Les bouleversements engendrés par l'IA

Dès l'introduction, il est question de vitesse. Ainsi, Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo, estime que « *LIA va transformer nos métiers à une vitesse accélérée* » et Thierry Derez, directeur général de Covéa et président du Conseil scientifique de ces 8^{es} Assises, constate sa « *vitesse de mise en œuvre, contrairement aux inventions antérieures* » et il juge que les entreprises coopératives et mutualistes n'ont « *pas le choix de ne pas prendre ce virage, sinon, elles sont*

condamnées à la relégation puis à la disparition ».

Les humains s'adapteront-ils à ces bouleversements ? L'intelligence artificielle dépassera-t-elle l'intelligence humaine ? À la première question, l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, répond que, peut-être, « *notre société aura-t-elle encore plus besoin d'esprit mutualiste et coopératif face à ces évolutions nécessaires car on peut se sentir dépassé à titre individuel et, donc, on aura besoin d'encre plus de réflexion collective* ».

La réponse de Cédric O à la seconde est d'ordre « philosophique ». En effet, l'ancien secrétaire d'État en charge du numérique explique que « *les questions que nous posent l'IA n'ont rien à voir avec l'IA* ...

... mais avec l'image que nous nous faisons de nous-mêmes ». Pour lui, nous avons, « depuis Descartes, fait de l'intelligence l'acmé de ce qu'est l'être humain » et « si nous voulons jauger notre intelligence par rapport à l'IA, nous allons perdre ce combat » mais « l'humain, c'est de toucher, sentir, vivre des choses de manière collective ».

Cette question de la supériorité ou non de l'intelligence artificielle sur celle des humains traversera l'ensemble des débats.

Doit-on craindre l'IA ?

Traitant de cette même crainte, Laurence Devillers, professeure à Sorbonne Université, estime qu'elle est due au « manque de compréhension de ce que sont ces objets d'IA générative ». Selon elle, « la machine ne raisonne pas, elle fait des statistiques de contexte. C'est de la mécanique ». L'humain « décide sur d'autres critères, alors que l'IA n'a pas de qualité morale ». Le risque, cependant, est de « standardiser les idées. Il faut donc former les gens à l'IA tout au long de leur vie sinon il y aura une société à deux vitesses, ceux qui garderont leur travail et ceux qui seront "esclaves" et qui iront à la pêche ».

De fait, toute nouvelle technologie a « toujours un effet ambivalent », juge l'universitaire Olivier Babeau ; il est vrai que « 25 ans pour se faire à une révolution technique, ce n'est pas la même chose que deux ou trois ans ».

Laurent Alexandre, médecin et essayiste, quant à lui, est assez véhément quand il juge que « Nous ne savons pas, en réalité, quelles seront les conséquences de la croissance exponentielle de l'IA ». C'est pourquoi, il estime que la « société doit se préparer à un monde où l'IA va nous dépasser ». Pour lui, nous entrons « probablement dans la décennie la plus importante de l'histoire de l'humanité ».

Aux mains de quelques-uns ?

Jean Barrère, spécialiste de l'IA chez Accuracy, un cabinet de conseil financier,

Qu'est-ce que l'IA générative ?

Pour faire court, l'IA générative produit, à partir de données préexistantes, de nouvelles données sous forme de texte, d'images, de vidéos ou encore de musique... L'IA classique, pour sa part, traite des tâches spécifiques telles que la classification, la prédiction ou la résolution de problèmes.

Dans les entreprises, l'IA générative peut donc « générer » automatiquement du texte, des articles, des rapports... Elle peut être utilisée pour la création de logos, planifier la logistique, optimiser les chaînes d'approvisionnement, automatiser les réponses aux requêtes des clients, générer des idées, détecter les menaces de sécurité... Cependant, l'IA générative peut être utilisée de manière malveillante pour créer de la désinformation, des deepfakes et d'autres formes de manipulation de contenu. L'Union européenne, à travers l'IA Act (*Artificial Intelligence Act*), dont la version finale devrait être adoptée par le Parlement européen en avril, veut réglementer l'intelligence artificielle afin de garantir la sécurité et le droit des utilisateurs, tout en permettant le développement. Les États-Unis et la Chine travaillent également sur une régulation de l'IA.

N.B. : Ces informations proviennent, en grande partie, de Bpifrance (banque publique d'investissement). Voir urlz.fr/q7Ht

pointe, pour sa part, le fait qu'une poignée d'acteurs contrôle ce secteur. L'IA générative, explique-t-il, c'est « beaucoup de données, des algorithmes statistiques, beaucoup d'énergie, beaucoup de puissance de calcul » mais « 92 % des processeurs proviennent d'une firme américaine, Taiwan fabrique 90 % des puces nécessaires et la totalité des machines qui permettent de fabriquer les microprocesseurs est produite aux Pays-Bas ». En somme, « cette chaîne repose sur un nombre minime d'acteurs ».

Ce point de vue n'est pas partagé par Enguerrand Habran, de l'Agence de l'innovation en santé, pour qui il « faut d'abord penser à tout ce qui est en open source, gratuit, amélioré par tout le monde ». Et d'ailleurs, explique-t-il, en matière de diagnostic médical, « la plupart des meilleures solutions d'IA sont françaises ».

L'éthique comme réponse

Caroline Chopinaud, directrice générale du Hub FranceIA, une « association promouvant le développement d'une IA responsable, éthique et souveraine » ne pense pas, contrairement à d'autres, que « l'IA va dépasser l'humain » mais elle insiste sur deux points : il faut utiliser l'IA à partir de données de qualité et « il y a un gros sujet » : son impact environnemental.

« Une IA ne va pas assumer les conséquences de ce qu'elle produit ; ceux qui sont responsables, c'est nous. Donc, l'éthique d'abord » ajoute Pascal Martinez (AG2R).

Il y a, effectivement, une « question d'éthique comme avec n'importe quel outil » mais « ce n'est pas parce que le feu brûle qu'il fallait renoncer au feu » complète Pascal Michard, président d'Aéma Groupe. Il faut user de l'IA en accord avec « ce que l'on veut comme société » mais il faut « embrasser toute la chaîne » et il cite ce qu'il nomme les « forçats du clic »^[1].

En somme, ainsi que le dit, en conclusion de ces travaux, Jean-Hervé Lorenzi, président des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, l'IA est « un changement technologique à intégrer de manière progressive. Les sociétés mutualistes et coopératives sont vraisemblablement mieux placées que les autres pour traiter des problèmes de qualité d'emploi, d'adéquation à des sociétés plus humaines et investir de manière durable ». ✖

Jacques des Courtils

Voir le site des assises : assises-cooperation-mutualisme.org

[1] Ces « forçats » effectuent des recherches sur internet, remplissent des questionnaires, voire trouvent un chat sur une photo... afin d'entraîner des modèles. En 2019, on estimait qu'il y en avait 260 000 en France, 165 millions dans le monde (selon Télécom Paris). Le salaire horaire médian d'un micro-travailleur ne dépasserait pas les 1,77 €.



Disparition de Claude Alphandéry

Claude Alphandéry est décédé le 26 mars, à l'âge de 101 ans. La quasi-totalité de la presse et de très nombreuses personnalités ont rendu hommage à cet ancien résistant, ancien militant communiste, énarque, banquier, devenu un fervent défenseur de l'économie sociale et solidaire avec l'association France Active, le « *mouvement des entrepreneurs engagés* », et, également, la fondation du Labo de l'ESS.

Parmi ces hommages, mettons en exergue celui de l'Élysée, qui le décrit ainsi : « *De ses mille vies, Claude Alphandéry avait acquis une autorité morale qu'il exerçait avec la même flamme que celle qui l'étreignait, à vingt ans, dans les maquis ardéchois. Figure de l'économie sociale et solidaire, cet homme de dépassement chercha tous les chemins pour réconcilier le marché et la justice, la liberté et l'égalité, la singularité française et la fraternité humaine.* » En outre, toujours selon l'Élysée, il « *concourut à la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire comme force vive de la République* ». Pour sa part, Pierre-René Lemas, président actuel de France Active, juge que « *Continuer à agir contre la fatalité, se battre pour l'inclusion, construire une*

société à la fois solidaire et écologique, c'est le meilleur hommage que nous puissions lui rendre. »

Quant à un autre de ses successeurs, Hugues Sibille, président actuel du Labo de l'ESS, il écrit qu'il « *nous laisse sa combativité, son espoir dans les heures sombres, son désir d'agir, d'entreprendre, de combattre comme si nous ne pouvions pas échouer* ».

Le dernier acte public de Claude Alphandéry, alors hospitalisé, fut de publier, dans le *Nouvel Obs* du 4 mars, un court texte dans lequel il exhortait à « *tout faire, partout où vous êtes avec les moyens qui sont les vôtres, pour empêcher une nouvelle nuit noire de l'humanité* ». Enfin, dans une interview qu'il avait donnée à *L'Humanité* à l'occasion de ses 100 ans, et que le quotidien republiait



Claude Alphandéry à France Active, pour ses 100 ans.

© Micallef

le 27 mars, il donnait une définition de l'ESS, qui « *ne s'attaque pas à l'économie capitaliste mais à la surenchère de cette économie qui donne le plus aux groupes les plus puissants, qui fait tout pour que les riches consolident leur puissance* ».

Le Labo de l'ESS tient à jour la liste des très nombreux articles consacrés à la disparition de Claude Alphandéry. Voir urlz.fr/q6fQ

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES À LA FNPB

Le 27 mars, la Fédération nationale des Banques Populaires (FNPB) signait une convention nationale avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) ; laquelle convention permettra aux salariés des Banques Populaires, par ailleurs sauveteurs bénévoles, de bénéficier du dispositif de mécénat de compétences et, donc, de huit jours ouvrés par an minimum d'autorisation d'absence pour se former, participer aux instances dont ils sont membres et réaliser des missions opérationnelles.



Alain Giron, DG de la FNPB (à gauche) et Marc Sauvagnac, DG de la SNSM.

© DR

CG Scop : un programme pour les outre-mers



« **H**istoriquement, si Scop et Scic sont déjà bien implantées à la Réunion, elles ont besoin d'être redynamisées et démultipliées dans tous les territoires d'outre-mer » indique la CG Scop ; laquelle avait lancé, il y a trois ans, le Programme outre-mer des Scop et des Scic (POM) afin d'amplifier la création de coopératives hors de l'hexagone.

De fait, dans ces départements et régions, on compte, aujourd'hui, 94 Scop et Scic dont 51 situées sur la seule île de la Réunion, là où est installée la direction du POM.

Le programme effectue des visites dans chaque territoire pour identifier les besoins spécifiques, et, à terme, il pourrait y avoir des correspondants dans chacun d'entre eux.

Depuis 2021, outre l'aide aux coopératives déjà existantes, le POM a soutenu 4 créations de Scop et Scic à

la Réunion et 5 projets en cours de développement. En Guyane, est née une Scic et 6 projets sont en cours de développement. Ces projets prennent place dans des secteurs comme l'autosuffisance alimentaire, l'agro-transformation ou la transition énergétique. « *Grâce au soutien récent du ministère des Outre-mer [110 000 €, NDLR], le programme devrait renforcer son impact pour voir émerger plus de coopératives potentiellement créatrices d'emplois* », selon la CG Scop.



Associés de coopératives adhérentes au Programme outre-mer des Scop et des Scic, lors d'un événement à la Réunion.

© DR

Pierre-Édouard Magnan : « Les mutuelles sont des actrices de l'ESS et non juste des assureurs »

Le nouveau président de la Fnim (Fédération nationale indépendante des mutuelles), Pierre-Édouard Magnan, aussi président de la Cress Normandie, répond à nos questions. Pour lui, les entreprises de l'ESS doivent, avant tout, agir en cohérence avec leurs principes.

Pour vous, dans l'ESS, qu'est-ce qui est primordial? Les buts non lucratifs (ou à lucrativité limitée), la démocratie, la proximité, l'utilité sociale...?

Pierre-Édouard Magnan. Le but non lucratif et la démocratie interne, ce sont vraiment, à mon avis, les deux piliers qui font la différence entre ce qui est de l'ESS et ce qui ne l'est pas. Par démocratie, il faut entendre l'expression et la représentation collectives des adhérents dans une mutuelle ou une association, des salariés dans une coopérative... Il est vrai, également, que dans certaines très grosses structures, juridiquement de l'ESS, la réalité de l'exercice démocratique est devenue discutable.

Vous estimez, donc, qu'il y a une taille limite pour les entreprises de l'ESS?

Je ne sais pas s'il y a une taille limite mais il y a une dimension à partir de laquelle cela devient compliqué de faire vivre les valeurs et la réalité de l'économie sociale, y compris, d'ailleurs, en matière de proximité.

Je pense, en fait, que cette proximité ne peut être réelle que dans des structures de taille moyenne ou petite. Il y a, bien sûr, des exceptions, par exemple dans des mutuelles très affinitaires ayant un fort réseau de militants locaux.

Il faudrait aussi parler de l'échelle des salaires dans les entreprises de l'ESS. Et même si, en la matière, tout peut se discuter, un point essentiel demeure nécessaire, c'est la cohérence. En fait, il faut mettre des cadres pour que cela ne devienne pas une espèce de boîte de Pandore, ou, pour prendre l'exemple de l'assurance, Allianz ou Axa pourraient nous expliquer qu'elles ont vocation à se transformer en entreprises de l'ESS. Nous n'en sommes pas là, mais tout de



© Fnim

même. Aujourd'hui, l'économie sociale est porteuse en termes de communication et de marketing. Il ne faudrait pas que cette appellation suive l'exemple du mot « mutuelle », employé partout comme synonyme de « complémentaire santé » :

les mutuelles ont gagné la bataille du mot mais perdu celle du sens.

L'un des fondements de l'ESS, la liberté d'adhésion, n'est-il pas mis à mal dans les mutuelles avec l'ANI dans le privé et bientôt la PSC dans la fonction publique?

Fondamentalement, la mutualité, comme le secteur associatif, ce sont des personnes qui se rassemblent, volontairement, autour de statuts et de projets communs. Sans vouloir réinventer les sociétés de secours mutuel du XIX^e siècle, il faut faire prendre conscience aux adhérents qu'ils sont des adhérents, justement, avec tous les droits qui s'y attachent. Il faut, donc, que l'on se rappelle que les mutuelles sont des actrices de l'ESS et non juste des assureurs. Si les mutuelles ne sont que des porteuses de risques dans un contrat à adhésion obligatoire, personne ne verra la différence avec une assurance. Ce qui serait dramatique.

**Propos recueillis
par Jacques des Courtils**

PIERRE-ÉDOUARD MAGNAN

Le nouveau président de la Fnim (Fédération nationale indépendante des mutuelles, une trentaine de mutuelles qui protègent 600 000 personnes), élu le 15 décembre (voir *La Lettre* n° 1815), Pierre-Édouard Magnan, 45 ans, est président, depuis 2015, de l'UDT, une mutuelle de livre II située à Dieppe, comptant 10 000 adhérents.

Il est, également, secrétaire général de la Smeno (mutuelles des étudiants du Nord-Ouest).

Il préside, en outre, une association d'aide à domicile, Vivre chez soi en Normandie, et une autre, porteuse de dispositifs d'organisation de santé, Appui santé.

Pierre-Édouard Magnan est, depuis juin 2022, président de la Chambre régionale de l'ESS (Cress) Normandie, au titre de l'Udes (Union des employeurs de l'économie sociale) et membre du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser).

48 170 SEMI-MARATHONIENS

Le 3 mars, l'Harmonie Mutuelle Semi de Paris 2024 fut un succès avec 48 170 participants. Labellisé Grande cause nationale 2024, l'événement a mobilisé un public jeune (34 ans en moyenne); de nombreux coureurs participaient pour la première fois à un semi-marathon (44 %); les femmes représentaient près de 42 % du peloton.



© ASO/Aurélien Vialatte

Vyv et UpCoop partenaires pour développer l'ESS

Le 20 mars, le Groupe Vyv et UpCoop annonçaient la signature d'un partenariat, d'une durée de trois ans, visant à renforcer l'influence et le rayonnement de l'ESS auprès des institutions et du grand public ainsi qu'à encourager les coopérations entre acteurs de l'ESS.

Le groupe mutualiste et la Scop « ont identifié l'alimentation durable comme domaine d'intervention prioritaire en intégrant une approche santé et une dimension transition écologique de l'alimentation »; cela en favorisant l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous, en encourageant le développement de circuits courts et de pratiques agricoles durables, en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Ce partenariat se traduira par l'organisation d'événements afin de sensibiliser le grand public aux valeurs de l'ESS et par le soutien

et l'accompagnement de projets d'innovation sociale dans les domaines de l'alimentation et de la santé.



Rappelons que le Groupe Vyv a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards d'euros (hors activité logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance.

Le groupe Up, pour sa part, implanté dans 23 pays, compte 3 122 salariés dans le monde et a réalisé un chiffre d'affaires de 640 millions d'euros en 2022.

Aésio mutuelle sensibilise à l'endométriose

Depuis plusieurs années, Aésio mutuelle travaille, aux côtés d'experts, d'associations et de partenaires, à libérer la parole et sensibiliser à l'endométriose, maladie qui touche 1 femme sur 10 et qui impacte leur vie professionnelle: 80 % déclarent être limitées dans leurs tâches quotidiennes, que ce soit à cause de la douleur ou d'autres symptômes comme la fatigue chronique. Pourtant, 82 % des femmes atteintes ne se sentent pas légitimes pour demander des arrêts maladie. Pour accompagner ses adhérents, individuels comme entreprises, dans la compréhension de cette maladie, la mutuelle propose différents formats d'information: un magazine digital, réalisé en collaboration avec Endofrance, qui retrace la vie d'une « endogirl » de la puberté à la vie professionnelle; deux webinaires, animés par Wecare@work, l'un à destination de ses adhérents, l'autre des dirigeants d'entreprises adhérentes; deux planches de BD, qui décrivent la journée-type d'une « endogirl » au travail (le vécu de l'intéressée et la perception de ses collègues et de son manager). En 2024, Aésio mutuelle poursuit également son engagement à travers son partenariat avec Endofrance, l'association française de la lutte contre l'endométriose.

Voir « Comment allier endométriose et travail » sur ensemble.aesio.fr/aesio-mag



LA BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE EN CAMPAGNE

Depuis le 24 mars, la Banque Française Mutualiste réaffirme, par une campagne de publicité TV et digitale, son statut de banque référente pour tous les agents du secteur public (1,2 million de clients). Deux films, à la « facture quasi documentaire », illustrent un changement de vie, vécue par les agents (une infirmière et une policière) dans leur carrière. Changement qui, « grâce à la Banque Française Mutualiste et leur prêt BFM Liberté, est facilité ».

Voir ces films sur urlz.fr/q6be et urlz.fr/q6bh



La solidarité est un thème à la mode

uMen, elle, la pratique, notamment au sein d'uMen Solidarités, depuis longtemps !

UMEN est une mutuelle engagée pour ses adhérents. Elle ne se borne pas, comme beaucoup le font, à simplement exécuter des contrats. Elle leur met à disposition de nombreux services et accompagnements. Certains sont regroupés au sein d'uMen Solidarités.

uMen a mis en place tout un univers d'assistance au bénéfice de ses adhérents

Le principe de l'assistance au contrat santé est connu de beaucoup d'entre nous !

Bien entendu uMen assistance prévoit un accompagnement des assurés en cas de maladie ou d'accident par la mise en place de toute une gamme de services pour favoriser le retour à domicile et leur permettre de vivre au mieux la période de maladie ou d'hospitalisation.

Mais uMen a souhaité aller bien au-delà

En effet, de plus en plus d'adhérents se trouvent dans une situation d'aidant alors même qu'ils sont souvent encore au travail. Aujourd'hui, ce sont près d'une personne sur six et une personne sur quatre – pour les personnes entre 55 et 64 ans – qui sont concernées.

C'est pourquoi uMen a mis en place un accompagnement dédié aux aidants.

Ce service permet, à tout moment, à une personne de faire appel à une cellule spécialisée. L'adhérent est accompagné jusqu'à la fin de cette situation d'aidant, dans le quotidien comme dans les situations de crise, afin de lui permettre de trouver des solutions adaptées.

uMen assistance permet également à la personne qui se retrouve en situation de handicap de bénéficier d'un soutien.

Si le handicap est évolutif, les professionnels du handicap l'accompagneront à chaque étape et lui permettront de trouver les solutions adaptées à sa situation. Une attention toute particulière est apportée aux parents des enfants qui doivent monter un dossier à destination de la MDPH.

uMen Solidarités propose aussi d'autres services et accompagnements

Les adhérents ont la possibilité de faire appel à **l'assistante sociale d'uMen** pour les guider dans une situation complexe. Ils peuvent également faire appel à **la commission d'action sociale** pour les aider à financer des soins coûteux, leur couverture ou participer à la résolution de situations difficiles.

Un service d'écoute anonyme est également mis à disposition des parents qui rencontreraient des difficultés avec leurs enfants et pourraient être aiguillés vers les structures adaptées.

Bien entendu, uMen Solidarités accompagne les proches en cas de décès d'un adhérent.

Enfin uMen soutient trois organisations

Il s'agit du Rire Médecin, de L'Œuvre Lucienne Sardina et de La Mayotte.

La solidarité active, ça vous intéresse ? Rejoignez-nous !

Deux espaces adhérents vous accueillent également :



5, rue de Palestro, 75002 Paris



31, rue Smolett, 06300 Nice

uMen, une mutuelle engagée auprès de ses adhérents.

Retrouvez-nous sur www.umen-mutuelles.fr et LinkedIn
developpement.individuel@umen-mutuelle.fr - 01 40 20 08 18

Emmaüs et néolibéralisme

AOC
[Analyse Opinion Critique]

« Depuis l'été dernier, des grèves ont éclaté dans plusieurs communautés d'Emmaüs du nord de la France » rappelle AOC (Analyse, Opinion, Critique) du 1^{er} avril (voir *La Lettre* n° 1816). Les deux sociologues, auteurs de l'article, rappellent que ces grèves sont loin d'être les premières dans le monde associatif : en 2019, « une grève de plusieurs mois avait secoué l'association Emmaüs » ; la Cimade et Amnesty International avaient déjà connu, en 1977, de tels mouvements et, « en 2000, c'était au tour de France Terre d'Asile ».

Ce qui frappait « toutefois avec la grève

d'Emmaüs de 2009 et qui la distingue de ces autres mobilisations, [c'était] sa forte médiatisation ». Pour les auteurs, « Les grévistes [rompaient] ainsi à dessein avec une tendance structurelle des travailleurs associatifs à ne pas visibiliser les conflits du travail pour ne pas "nuire à la cause" ». Mais, aujourd'hui, expliquent-ils, « À la différence de 2009, ce sont des compagnes et compagnons d'Emmaüs, et non des salariés de l'association, qui se sont mis en grève ». Ce qu'ils dénoncent, explique l'article, c'est que leurs communautés n'ont « pas

renouvelé [...] leur statut d'Oacas^[1] ce qui les prive de leur statut de travailleur solidaire, des quelques droits sociaux mais aussi et surtout des espoirs de régularisation qui lui sont associés ». Cela rappelle, selon eux, « ces mécanismes du "hope labor" – je travaille gratuitement aujourd'hui dans l'espoir de décrocher demain le boulot de mes rêves – et plus largement l'économie de la promesse qui [...] régit le marché du travail néolibéral aujourd'hui ».

^[1] **Organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires.**

FIN DE PARTIE POUR RAILCOOP

 **MEDIACITÉS**

La Scic Railcoop, qui, l'an dernier, a été présentée comme étant « au bord de la cessation de paiement » (*Le Figaro* du 21 juin 2023), puis l'évitant après « avoir levé des fonds » (BFM TV du 1^{er} août), puis, « cherchant un plan d'urgence » pour éviter la faillite (*Challenges* du 23 octobre), en est, aujourd'hui, au stade de « fin de partie » selon *Médiacités* du 28 mars : la coopérative ferroviaire vient de faire savoir à ses sociétaires que « le tribunal de commerce de Cabors ne devrait pas avoir d'autre choix que de prononcer, le 15 avril 2024, la liquidation de [la] coopérative ». La raison en est que Railcoop, placée en redressement judiciaire depuis octobre dernier (4,3 millions d'euros de pertes en 2022), a, en mars, perdu en justice contre une société qui lui réclamait 800 000 € pour des frais de stockage de rames. Le président du conseil d'administration de la Scic, également directeur général,

« n'a pas souhaité s'exprimer » avant le 15 avril. Il n'en est pas de même pour certains sociétaires. L'un d'entre eux explique qu'il a « le sentiment d'avoir été manipulé et trompé » et, alors qu'il avait « acquis une part sociale pour 100 euros, mais aussi un titre participatif à hauteur de 3 000 euros », il se demande « si cet argent et celui de tous les autres a été bien utilisé ». Une autre sociétaire, également déçue, « veut croire », cependant, que « l'impulsion qui a donné naissance à Railcoop et lui a permis de rassembler jusqu'à 14 000 sociétaires, ne s'arrêtera pas avec la fin de la coopérative » et « va faire réfléchir, pour trouver quand même une alternative au tout voiture individuel ». **P.S. :** *La Croix* du 28 mars confirme cette prochaine liquidation et donne la liste des 5 compagnies (à capitaux) qui continuent à vouloir faire concurrence à la SNCF sur des trajets qu'elle n'assure pas.

ESS et tabac

 **Libération**

Début mars, l'Alliance contre le tabac (ACT) affirmait, s'appuyant sur un rapport commandé à Profundo, « un organisme d'investigation basé aux Pays-Bas », que plusieurs banques françaises ont financé l'industrie du tabac pour un montant de plus de 5 milliards de dollars depuis 2018. Ce rapport a été repris et commenté par de nombreux titres de presse. Comme on le verra, quelques établissements bancaires ou d'assurance de l'ESS sont cités.

Ainsi, selon *Libération* du 6 mars, « Sont particulièrement visés : Crédit Agricole

et surtout la Société Générale ». « Dans le détail, la Société Générale a accordé à elle seule 4,3 milliards de dollars de crédits entre 2018 et 2023 et le Crédit Agricole, 957 millions. » Néanmoins, « depuis 2018, ces montants ont lourdement chuté » et, de fait, « le Crédit Agricole ne financerait plus aucune entreprise du tabac depuis 2021 ». « Ces deux banques ne [seraient] pas les seuls groupes financiers à alimenter le secteur du tabac » : le groupe BPCE, BNP Paribas, Groupama et Axa, « pourtant tous signataires du Tobacco-Free Finance Pledge »,

sont aussi visés. « Depuis 2021, Groupama a même augmenté ses investissements dans le secteur. »

Ajoutons que, selon le rapport, mais non cité dans l'article, le Crédit mutuel aurait aussi des investissements dans l'industrie du tabac.

Afin de contextualiser le problème, précisons, qu'en France, en 2020, 345 producteurs, regroupés en 5 coopératives, produisaient 4 230 tonnes de tabac sur 1 600 ha (chiffres de FranceAgriMer, un établissement public placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Agriculture).

Bulletin d'abonnement

à retourner par courrier à La Lettre ESS,
CIEM : 12, rue de l'Eglise, 75015 Paris, ou par
e-mail à contact@ciem.fr

Oui, je m'abonne*

1 AN / 23 NUMÉROS

270 € TTC (France)

285 € TTC (International)

2 ANS / 46 NUMÉROS

495 € TTC (France)

525 € TTC (International)

Nom

Prénom

Société

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

E-Mail

Mode de règlement

Chèque libellé à l'ordre de Ciem

Virement : Crédit Coopératif

RIB 42559-1000-08000933448-67

IBAN FR76-4255-9100-0008-0009-3344-867

BIC CCOOPFRPPXXX

Date & Signature

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2024. Tarifs TTC (TVA : 2.10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France métropolitaine et valables jusqu'au 31 décembre 2024. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et vous pouvez vous opposer auprès de la CIEM à leur cession.

CIEM - 1822 - LES

La Lettre de l'Économie sociale, bimensuelle d'informations mutualistes, coopératives et associatives, est éditée par la Coopérative d'information et d'édition mutualistes (Ciem) - Rédaction, administration et abonnements: 12, rue de l'Eglise, 75015 Paris - Tél.: 01 44 49 61 00 - E-mail: contact@ciem.fr - Prix de vente au numéro: 12,30 € - Abonnement annuel (23 n°): 270 € - Commission paritaire n°: 0525 I 83045 - ISSN: 0248-8957 - Fondateur: Jean-Louis Girodot - Présidents d'honneur: Georges Optat, Georges Rino - Directrice de la publication: Laurence Hamon - Directeur délégué: Philippe Marchal - Rédacteur: Jacques des Courtils - Imprimerie: Chateaudun Reprographie - L'autorisation d'effectuer des reproductions, par reprographie ou dans le cadre d'un panorama de presse diffusé sur Intranet, doit être obtenue auprès du Centre français du droit de copie (CFC). www.economiesociale.com.

LIVRE

De l'utilité de l'engagement

Les 11 entretiens qui composent cet ouvrage ont été, auparavant, diffusés dans une série de podcasts, intitulée *Demain n'attend pas*. Les interviewés ont des parcours très divers: certains sont passés par l'ENA ou par HEC, d'autres par la fac de médecine ou de droit, d'autres par un bac technique, etc. Ils sont devenus chef d'entreprise, avocat, dirigeant associatif, explorateur, cuisinier, photographe, artiste, « entrepreneurs à mission, artistes activistes, fondateurs d'ONG... » et tous se sont « appuyés sur leur métier pour interroger, inventer et construire des projets porteurs d'impact à grande échelle ». Tous ne sont pas impliqués dans l'ESS mais on peut citer la juriste Marine Calmet, qui a créé une « association qui forme citoyens et juristes à protéger l'environnement par le droit », ou encore Nicolas Chabanne, le fondateur de C'est qui le Patron?! une coopérative de consommateur qui, en trois ans, a réussi à commercialiser le lait aujourd'hui le plus vendu en France, tout en rémunérant suffisamment les producteurs pour qu'ils puissent « vivre de leur métier ». Citons, également, Pascal Demurger, directeur général de la Maif, qui lance « un appel véhément à la responsabilité des chefs d'entreprise, à une économie moins financiarisée, au retour du temps long dans les stratégies d'entreprise et à l'impact comme source de performance et de pérennité à long terme ». Quant à Abdelaali El Badaoui, infirmier, fondateur de l'association Banlieues Santé, il juge que « les habitants des quartiers, vivant dans leur chair les inégalités sociales d'accès à la santé, [sont] les mieux placés pour réfléchir aux solutions à apporter ». Laissons le mot de la fin au psychiatre Boris Cyrulnik, quand il explique qu'il « faut s'engager » mais que « cet engagement doit laisser intacte [sa] liberté intérieure » pour éviter le fanatisme qui « peut être religieux, idéologique, scientifique ou même économique ».

Les inspirants. Faire de son métier un engagement, Delphine Darmon, Éditions de l'Aube, mars 2024, 248 p., 21 €.



AGENDA

1^{ER} AVRIL AU 10 NOVEMBRE • FRANCE ENTIÈRE

Le sport pour tous

La Fédération française Sports pour tous organise la 5^e édition du « Road Tour Sports pour Tous ». L'objectif en est d'aller à la rencontre de tous les publics et, notamment, de ceux les plus éloignés de la pratique sportive. Chacune des 13 étapes est encadrée par une équipe mobilisée pour faire découvrir toute la variété d'activités physiques et sportives adaptées à tous les âges et tous les niveaux.

Informations: sportsourtous.org

26 AU 28 AVRIL • PARIS

À quoi sert l'économie

La 3^e édition du festival Écocotiers réunira chercheurs, enseignants, entrepreneurs, artistes, lors de débats et de spectacles afin de « démocratiser la connaissance économique » et « d'interroger les grandes idées économiques par le prisme du théâtre, de conférences, de déambulations, de jeux participatifs et d'entretiens ». Parmi les questions abordées, celle de savoir si « les économistes sauveront la planète (avec un peu d'aide) ».

Informations: urlz.fr/q5Yf

29 ET 30 JUIN • LITTORAL FRANÇAIS ET PARIS

Les sauveteurs en mer

À l'approche de la saison estivale et des départs en vacances d'été, les Journées nationales des sauveteurs en mer marquent l'engagement de ces derniers. Seront organisés démonstrations de sauvetage et de secourisme, visite de bateaux, fêtes et sardinades, ateliers et conseils de prévention, initiations aux premiers secours... En outre, un village du sauvetage éphémère sera installé au Jardin d'acclimatation à Paris.

Informations: jnsn.snsn.org

17 ET 18 SEPTEMBRE • PARIS

Le Davos des banlieues

À l'initiative de l'association Quartiers d'Affaires, le 1^{er} Forum économique des banlieues, un « Davos des banlieues », se tiendra au Cese. Cet événement vise à dresser un état des lieux de la situation économique des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), afin de formuler des solutions concrètes en faveur de leur développement. Sont attendus des acteurs issus des mondes politique, économique, associatif, etc.

Informations: feb2024.com

Papier: Navigator Universal 80 g. Provenance: Portugal - Setubal. Taux de fibres recyclées: 0 %. Eutrophisation: P_{tot} 0,09 kg/tonne de papier.



LE TRI + FACILE

